

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Habitat , de L'Urbanisme de la Ville
et de l 'Aménagement du Territoire
Direction du logement de DJELFA
NIF 001317019004944 DL

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° : 82 / 2025

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics. Le directeur du logement de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N°42/2025 pour la réalisation de 200/4000 Logements Publics Locatifs (en T.C.E) y compris aménagements extérieurs et V.R.D. à la commune de DJELFA, que l'attribution provisoire N°60/2025 pour la réalisation des travaux du lot 04 , attribué à l'entreprise BEN HENNA BELKACEM, paru dans les quotidiens nationaux « Le jour d'Algerie » et « الرائد » le 08 /10/2025. L'attribution provisoire est annulée.